



Communiqué de presse

Initiative de GastroSuisse « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ! »

Un large soutien des milieux politiques fribourgeois

Le 28 septembre prochain, le peuple devra dire s'il entend maintenir un taux de TVA variant selon le lieu de consommation de la commande, à savoir 2,5% à l'emporter et 8% sur place. Une aberration qui n'a pas laissé insensibles les partis politiques, interpellés par cette injustice criante. Comme ailleurs en Suisse, l'initiative de GastroSuisse bénéficie d'un large soutien politique dans le canton de Fribourg, ce qui laisse bien augurer de l'issue du vote.

C'est ainsi que durant la semaine écoulée trois importants partis politiques se sont prononcés dans le canton de Fribourg. Les libéraux radicaux fribourgeois ont approuvé l'initiative de GastroSuisse à une très large majorité. Il en a été de même au sein de l'UDC fribourgeoise où l'on peut même parler de véritable raz-de-marée en faveur de l'initiative. La décision a été plus serrée dans les rangs du PDC fribourgeois mais ce dernier a, en fin de compte, opté également pour le oui. GastroFribourg se félicite de ces résultats et salue la sagesse politique de ces trois grands partis qui, contrairement aux Chambres fédérales et au Conseil fédéral, ont considéré qu'appliquer deux taux différents au sein d'une même branche pour des prestations identiques était une incongruité à laquelle il convenait de mettre un terme.

Dans le sillage des efforts de GastroSuisse, GastroFribourg s'est fortement impliquée dans la campagne. Non seulement en sensibilisant ses membres et en les incitant à se rendre aux urnes et à convaincre leur clientèle mais aussi par un important travail de lobbying auprès des partis politiques et des milieux économiques. Ce travail a visiblement déjà porté ses fruits mais il se poursuivra jusqu'à la date fatidique du 28 septembre. Car les adversaires de l'initiative ne se gênent pas pour diffuser des arguments à la fois fallacieux et spécieux.

Un important matériel publicitaire a été créé mettant en exergue toutes les bonnes raisons pour lesquelles le citoyen a intérêt à glisser un oui dans l'urne. Parmi celles-ci, on soulignera une fois encore l'injustice flagrante que représente la législation actuelle envers la restauration traditionnelle par rapport aux take-away. L'importance économique de l'hôtellerie-restauration qui fournit chaque année 210'000 places de travail et forme 9000 apprentis doit aussi être prise en compte. Il est aussi bon de rappeler que l'initiative de GastroSuisse ne demande pas de privilège mais simplement l'égalité de traitement pour des prestations similaires. Quant aux pertes fiscales présumées, agitées comme un épouvantail, elles sont une pure projection du Conseil fédéral et l'appui des partis politiques susmentionnés prouve bien que cette argumentation ne tient pas la route. Last but not least, il n'a jamais été question de toucher au panier de la ménagère et aux denrées alimentaires de première nécessité. Il faut savoir aussi que si l'initiative était acceptée et que le législateur avait la mauvaise idée de taxer plus lourdement les denrées alimentaires de première nécessité, GastroSuisse s'est déjà engagée à saisir le référendum.

Fribourg, le 5 septembre 2014

Contact : Muriel Hauser, Présidente de GastroFribourg, 079 275 19 70